Titre

Auteurs avec Prénom puis Nom (style Article Auteur)

Institution (style Article institution)

Résumé max 5 lignes (obligatoire pour les articles de recherche)

Abstract

4 mots clé maximum

4 keywords

Texte de l’article. Utiliser des notes de bas de page pour apporter une précision dans la lecture qui n’a pas forcément besoin d’être lue pour suivre le propos. Les notes de bas de page sont éditées avec le style « note de bas de page ».

# Les niveaux de titre

Trois niveaux de titres (nommés Titre 1, Titre 2 et Titre 3) sont à disposition pour organiser le texte.

Les titres ne sont pas numérotés, ils ne sont pas suivis de points.

# Taper le titre du premier paragraphe ici (style Titre 1, article)

Taper ici le texte (style Normal).

## Le deuxième niveau de titre si besoin (style Titre 2)

Taper ici le texte (style Normal).

# Les figures

Pour insérer une image, un schéma ou un tableau dans le document, vérifier que sa définition est suffisante pour assurer une reproduction de qualité (faire un essai d’impression par exemple). Ces insertions sont toutes nommées Fig. n°, quel que soit leur type.

Fig. 1 : Exemple de figure

Numéroter et légender les insertions sous la figure en utilisant le style **Légende**, il est possible d’utiliser le référencement automatique, comme ici pour Fig. 2 :



Fig. 2 : Légende (style Légende)

# Pour les renvois aux références bibliographiques au cours du texte

Les indications qui suivent sont conformes aux normes APA7.

Au cours du texte, les renvois aux références bibliographiques suivent la mention de l’auteur∙e ou de ses travaux et sont constitués du nom de l’auteur∙e et de la date mise entre parenthèses. Si la phrase contient déjà explicitement le nom de l’auteur∙e, il suffit alors de mettre la date entre parenthèses.

Exemple : Les travaux sur les nombres décimaux (Neyret, 1973) ont conduit…

Ou bien : Le travail de Neyret (1973) sur les nombres décimaux….

S’il y a jusqu’à cinq auteurs pour un article, il faut indiquer les cinq noms suivis de la date : (Viennot & Artigue, 1978).

Au-delà de cinq auteurs, tous les auteurs ne sont pas mentionnés dans le renvoi :

(Coda et al., 1987). Cependant, tous les auteurs apparaissent dans la référence bibliographique en fin d’article.

# A propos des citations

Si la citation est courte (moins de 40 mots), elle peut être incluse dans le paragraphe. Elle est alors mise entre guillemets et suivie d’un renvoi à la référence bibliographique indiquant la ou les pages exactes.

Si la citation est plus longue (>40 mots) :

Si la citation est suffisamment longue, elle fait l’objet d’un paragraphe particulier utilisant le style « citation ». Elle doit toujours être suivie d’un renvoi à la référence bibliographique. Ce renvoi indique le ou les noms d’auteurs, la date de la publication et la ou les pages concernées (Auteur, Date, p. xx).

# divers

La dénomination des degrés scolaires se fait en utilisant 1H à 11H pour la scolarité obligatoire.

Pour les systèmes scolaires extérieurs à la Suisse, merci d’indiquer l’âge des élèves concernés.

Le choix d’une écriture épicène reste libre, toute fois pour ceux ou celles qui souhaitent utiliser cette écriture, merci d’utiliser le point médiant : enseignant∙e.

Les mots étrangers dans le texte sont en italic.

Les mots latins en italic (*a priori, a posteriori, in fine*)

# Bibliographie

Les références bibliographiques concernent les travaux explicitement mentionnés dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique au nom du premier auteur selon les normes APA7 en vigueur. Ces normes concernent les citations dans le texte et la bibliographie de fin d’article. Elles utilisent le style « bibliographie ».

L’utilisation d’un logiciel dédié comme Zotero est possible.

Quelques exemples :

Athias, F. (2015). La géométrie dynamique pour soutenir l'usage du compas. Éducation et Didactique, 9(3), 109-126.

Coutat, S. & Vendeira, C. (2016). Quelles tâches pour travailler les caractéristiques des formes à la maternelle ? Dans COPIRELEM, *actes du 42ième colloque international des formateurs de professeurs des écoles de la COPIRELEM.* ARPEME.

Bruner, J. S. (1983). Le Développement de l’enfant : savoir faire, savoir dire. Presses Universitaires de France.

Rege Colet, N. & Berthiaume, D. (2009). Savoir ou être ? Savoirs et identités professionnels chez les enseignants universitaires. Dans R. Hofstetter & B. Schneuwly (dir.), *Savoirs en (trans)formation. Au coeur des professions de l’enseignement et de la formation* (Raisons éducatives ; pp. 137-162). De Boeck.

Pour des questions à propos de cette feuille de style pour RMé, contacter : contact@rme.swiss